

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Mai 2022

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 10 mai 2022 s'est réuni en session ordinaire mercredi 18 mai 2022 à 20h30, sous la présidence de Michèle Courbrant, première adjointe.

Étaient présents : Michèle Courbant, Nicolas Guillemet, Hervé Lacour, Nathalie Lavergne, Jean-Marc Monfefoul, Sandra Roche, Marie Salles, Jacques Tuneu

Étaient excusés : Laëtitia Delbos, Regis Ongaro, Jérôme Peyrat

Secrétaire de séance : Sandra Roche

I - APPROBATION DES PROJETS DU PROCES-VERBAL DU 08 AVRIL 2022

Le procès-verbal du conseil municipal du 08/04/22 est adopté à l'unanimité

II - ADRESSAGE

L'ensemble des nominations des voies a été revu et validé par le conseil municipal, avec comme modification Impasse Hans Seiler **Peintre** et le chemin du Pech du Luc

La délibération sera prise et sera envoyée à l'ATD.

Une première concertation sur les choix des panneaux (couleurs, police) a été faite.

Sur le conseil de l'ATD, l'accord de l'Architecte des bâtiments de France sera demandé une fois le choix fait.

Il convient à présent de comptabiliser le nombre de panneaux et de supports afin d'obtenir le devis du matériel.

III - VENTE ET ACHAT D'UN VEHICULE

Le véhicule (camion) Renault de la commune ayant été mis en vente, au profit de l'achat d'un camion de marque Nissan, le conseil donne son accord pour acter la vente et percevoir le règlement ainsi que l'achat du nouveau véhicule.

IV - CONTRAT DE L'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL

Le conseil municipal a décidé de lancer la procédure de titularisation de l'adjoint technique, son contrat de travail sera donc transformé en CDI. En raison de l'accroissement d'activité notamment sur la période estivale, et des divers travaux d'aménagement réalisés en régie sur la commune, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint en vue d'une titularisation .

V - DEMANDE DE SUBVENTION POUR VOYAGE SCOLAIRE

Une subvention de 60.00€ est accordée pour le voyage scolaire d'un collégien Laroquois.

VI - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR ANIMATIONS

Une demande d'occupation du domaine public a été faite par une praticienne en massage bien-être pour pratiquer des soins énergétiques en plein air à proximité des gabarres.

Le conseil municipal a exprimé son refus.

La professionnelle étant une habitante de La Roque, il lui sera proposé une parution sur la page Facebook « Vivre à La Roque » afin de booster son activité.

VII - POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Suite aux passages du commissaire enquêteur, certains propriétaires ont formulé des requêtes quant au devenir de leur parcelle. Des réponses seront données dans quelques mois.

VIII - POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux de déplacement du point de collecte de déchets du bourg sont achevés.

L'ancienne lagune a été remise en état.

Le DAB (distributeur automatique à billets) est terminé et sera en service à la mi-juin.

Le chalet destiné à l'accueil des activités du comité des fêtes a été construit près de la halle J Luc Lafond, son aménagement se poursuit.

La commune a fait élaguer un arbre à proximité de l'établissement « Les Courtines » car il menaçait de tomber.

Les travaux de raccordement au niveau des parkings se poursuivent, du retard est observé mais l'ensemble du parc sera opérationnel pour le démarrage de la saison estivale.

Le fauchage des routes est programmé et sera fait au fur et à mesure

Un mur est à reconstruire au lieu-dit Gageac

IX - QUESTIONS DIVERSES

L'entreprise IDE devra être contactée pour une intervention sur le réseau d'irrigation.

La séance est levée à 22h00